



MINISTÈRE  
DE LA CULTURE,  
DE L'ENVIRONNEMENT,  
*en charge de la jeunesse, des sports  
et de l'artisanat*

N° 000359 / MCE

*Le Ministre*

Papeete, le 24 FEV. 2021

Affaire suivie par : DCP

à

**Madame Éliane TEVAHITUA**  
**Représentante à l'Assemblée de la Polynésie française**

**Objet** : Préservation de la grotte Mono'ihere, sise à Orofara, domaine Léon Brinckfield, commune de Mahina

**Réf.** : V/Courrier n° 6/2021/GTH/CAB/ET/et du 22 janvier 2021

**P. J.** : Photographies de la grotte Mono'ihere

Madame la Représentante,

Par question écrite visée en référence, vous me faisiez part de votre inquiétude légitime concernant la proximité des travaux de stabilisation des talus actuellement menés par les services de la Direction de l'équipement vis-à-vis de la grotte Mono'ihere, site légendaire classé situé à Orofara dans le domaine Léon Brinckfield, commune de Mahina.

Au préalable, je souhaitais vous remercier d'avoir attiré mon attention sur ce sujet. Pour me permettre de vous répondre, j'ai donc dépêché sur place une équipe de la Direction de la culture et du patrimoine (DCP).

Consécutivement au constat réalisé lors de cette visite, il s'avère, effectivement, que les travaux de stabilisation des talus opérés par les services de la Direction de l'équipement rentrent dans le champ de visibilité de la grotte Mono'ihere, à savoir qu'ils sont visibles depuis l'entrée de la grotte et en même temps qu'elle.

Dans ce cadre et suivant les dispositions réglementaires des articles LP 621-33 et suivants du code du patrimoine de la Polynésie française, la Direction de l'équipement a été saisie pour déposer une demande d'autorisation, à titre de régularisation, de travaux portant sur un immeuble situé dans le champ de visibilité d'un immeuble classé.

Une fois cette demande de régularisation réceptionnée et instruite, je serai à même d'édicter un ensemble de mesures conservatoires destinées à préserver l'intégrité et l'authenticité de la grotte.

Je ne manquerai pas dès lors de vous communiquer la teneur des mesures auxquelles la Direction de l'équipement devra se soumettre.

Je vous prie d'agréer, Madame la Représentante, mes respectueux hommages.

  
Heremoana MAAMAATUAIAPUTAPU



## Photographies de la grotte Mono'ihere



Figure 1 : vue sur l'entrée de la grotte depuis la chaussée.



Figure 2 : vue de détail de l'entrée de la grotte.